

REUNION PDV DU 27/07/2020

Une 3^{ème} réunion de négociation PDV a eu lieu hier entre les organisations syndicales représentatives Sol et la direction.

A cette occasion, L'UNSA a rappelé ses revendications transmises par courrier en amont de la réunion visant à améliorer les dispositifs retraite, DFC (Dispositif Fin de Carrière), projet professionnel et mobilités.

L'UNSA a réitéré son objectif, à savoir éviter tout licenciement sur le Court-Courrier. C'est à ce titre que les leviers PDV, périmètres de solidarité et mobilités doivent être acceptables et acceptés par les salariés concernés. Nous avons alerté la direction que nous allons porter des revendications spécifiques au Court-Courrier, seul secteur concerné par le PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi), notamment sur les escales les plus impactées. Notre objectif étant d'apporter des revendications se rapprochant au plus près des préoccupations de chaque salarié.

Le maintien dans le bassin d'emploi est, à notre sens, une solution pour répondre au plan de réorganisation imposée par la direction et ainsi éviter les licenciements. Nous avons des alternatives à proposer sur ce sujet.

La direction rappelle que la plus grande partie de l'enveloppe financière RCC PNC-PNT et PDV/PSE est réservée au SOL. **Pour l'UNSA, il est donc indispensable de mettre à disposition les fonds nécessaires au bon endroit, le Court-Courrier doit être la priorité afin d'éviter tout licenciement.**

Voyez les pistes d'améliorations présentées par la direction à l'issue de la réunion :

- Etendre le calendrier du volontariat et des départs du Plan, tout en préservant la nécessité de mettre en œuvre des départs rapides compte tenu de la situation de l'entreprise
- Prise en compte de la neutralisation de l'activité partielle dans le calcul des indemnités et allocations
- Prise en compte de la décote éventuelle sur les retraites complémentaires dans le cadre des DV retraite
- Prise en compte de l'impact des cotisations retraite calculées sur la base de 70% de la rémunération DFC
- Améliorer l'aide au rachat de trimestres
- Recherche d'amélioration des modalités d'accompagnement des mobilités géographiques pour le Court-Courrier et les reclassements externes
- Examen des possibilités légales de transfert du CET vers les plans d'épargne retraite
- Examen des possibilités d'étalement du paiement du CET.

Suite aux réunions de négociation et aux revendications adressées par les différentes organisations syndicales, un projet d'accord sera proposé fin août avant la prochaine réunion du 2 septembre.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos délégués sur le terrain ou par Facebook : UNSA AERIEN AIR France / INFO ADM UNSA / Snmsac unsa aérien airfrance.

Vos délégués UNSA Aérien à votre écoute.